



GSJ: Volume 10, Issue 11, November 2022, Online: ISSN 2320-9186
www.globalscientificjournal.com

© GSJ

**Gouvernance économique et financière de l'entreprise africaine : Impacts
de l'évaluation continue sur les performances.**

Auteurs : SANFO Paulin, N'DO Benjamin et Bruno S. DIPAMA

**Institutions : Université de Dédougou, Université JKZ et Université de Koudoudou
(Burkina Faso, Boucle du Mouhoun, Centre et Centre-Ouest du Burkina Faso)**

Septembre 2022

Résumé

Mots clefs : Évaluation ; Gouvernance ; Rentabilité financière ; Valeur des entreprises ; Performances.

Les entrepreneurs africains devraient s'inscrire dans une évaluation permanente de leurs entreprises afin d'élaborer les meilleures politiques et stratégies financières eu égard à la mondialisation de l'économie. En effet, aucune entreprise n'est désormais locale car liée inéluctablement aux transactions internationales.

Dans les illustrations, nous avons pu constater des variations positives des valeurs des actions qui pourraient à l'inverse être négatives. L'un dans l'autre cas, l'entrepreneur est averti et pourra prendre la meilleure solution pour son entreprise.

Si pour les praticiens (RIVERT A., 2013), la valeur de l'entreprise est définie comme étant la moyenne arithmétique de son actif net comptable corrigé (VP) et de sa valeur de rendement (Vr), à savoir le dernier bénéfice connu divisé par le taux de rémunération sans risque ;

Il faut noter que pour les acteurs du marché, une autre méthode d'estimer la valeur de l'entreprise existe. Il s'agit de la méthode la plus couramment utilisée car le calcul est relativement simple et rapide, mais son utilisation devient limitée, notamment dans le cas d'entreprises en forte croissance (EMMANUEL T., 2010).

Dans l'un ou l'autre des courants de pensée, il est nécessaire de toujours évaluer la valeur de l'entreprise dans le dessein de mieux adapter sa politique financière à l'évolution du marché financier qui repose sur certains indicateurs économiques notamment le Produit Intérieur Brut (PIB), l'Indice de Développement Humain (IDH) notamment.

Abstract

Keywords: Evaluation; Governance; Financial profitability; Business value; Performances.

African entrepreneurs should be part of a permanent assessment of their businesses in order to develop the best financial policies and strategies in view of the globalization of the economy. Indeed, no company is now local because it is inevitably linked to international transactions.

In the illustrations, we have seen positive variations in stock values which could conversely be negative. Either way, the entrepreneur is informed and can take the best solution for his business.

If for practitioners (RIVERT A., 2013), the value of the company is defined as being the arithmetic average of its corrected net book value (PV) and its value of return (Vr), namely the last known profit divided by the risk-free rate of pay; It should be noted that for market participants, another method of estimating the value of the company exists.

This is the most commonly used method because the calculation is relatively simple and fast, but its use is becoming limited, especially in the case of fast-growing companies (EMMANUEL T., 2010). In one or the other currents of thought, it is necessary to always assess the value of the company in order to better adapt its financial policy to the evolution of the financial market which is based on certain economic indicators, in particular the Product. Gross Domestic (GDP), the Human Development Index (HDI) in particular.

Introduction

Le processus d'évaluation des actifs en général, et des entreprises en particulier, est une tâche extrêmement importante et constitue la variable clé de toute politique financière. L'étude de la valeur d'une entreprise consiste dans sa valorisation ainsi que dans l'identification des éléments susceptibles de l'influencer, et en particulier des sources de création de valeur. Il doit faire partie intégrante des entreprises africaines en quête de leur multinationalisation et de la taille de géantes entreprises comme FORD, PEUGEOT, PEPSI-COLA, etc. En effet, les africains « perdent très souvent les pédales » lorsque leurs entreprises atteignent une taille très importante où la vraie valeur de leurs passifs semble leur échapper car focalisés essentiellement sur leurs actifs.

La recherche des déterminants de la valeur, de même que la valorisation à proprement parler, ont fait l'objet depuis une cinquantaine d'année de très nombreuses recherches, qui permettent aujourd'hui d'appréhender les différents problèmes en se fondant sur des concepts théoriques solides.

La valorisation d'une entreprise est nécessaire lors de différentes opérations qu'il s'agisse d'une acquisition ou cession de titres, d'une fusion/acquisition, ... Il est fondamental de connaître avec le plus de fiabilité possible l'élément en question. Le but n'est pas d'arriver au prix de l'entreprise, qui n'est fixé qu'une fois les négociations achevées, mais de fixer une fourchette de prix dans laquelle la transaction peut être considérée comme raisonnable.

Des méthodes, diverses et variées, sont apparues afin de répondre à ce besoin. Nous allons procéder à une recherche documentaire et des illustrations pour montrer les apports et limites desdites méthodes. Elles ne sont pas toutes utilisées en toutes circonstances et leur utilisation dépend de l'entreprise sujette à l'évaluation. Le choix d'une méthode est lié à l'optique dans laquelle on se place :

- ✓ soit celle d'un investisseur qui cherche à rentabiliser ou à contrôler son entreprise ;
- ✓ soit celle d'un liquidateur qui cherche à évaluer le poids économique des actifs ;
- ✓ soit celle d'un administrateur fiscal qui cherche à déterminer la valeur qui sert d'assiette à l'impôt sur les sociétés.

On abordera quatre (04) sortes de méthodes d'évaluation : les méthodes patrimoniales basées sur le bilan (1), les méthodes dynamiques fondées sur la rentabilité (2), les méthodes mixtes (3) et enfin les méthodes comparatives dite de marché (4).

1. Les approches patrimoniales

L'approche patrimoniale regroupe l'ensemble des méthodes qui représentent un caractère historique et non prévisionnel. On estime l'entreprise à partir de ce qu'elle a et non pas à partir de ce qu'elle fait, on se base donc sur le bilan.

Cette approche statique fondée seulement sur les actifs ne constitue pas, cependant, aujourd'hui la méthode la plus appropriée pour valoriser les entreprises. Son utilisation est possible pour les entreprises en phase de maturité, achetées pour leurs actifs et leur savoir-faire et non pour le potentiel de croissance de leur rentabilité.

1.1. L'actif net comptable (ANC)

L'ANC correspond à la valeur théorique de l'entreprise. C'est à partir du bilan que cette valeur sera déterminée en faisant la différence entre le total de l'actif diminué des non valeurs et du passif exigible total.

Donc : **ANC=Actif net total- l'actif fictif-le passif exigible total**

L'actif fictif correspond à des non-valeurs qui comprennent les frais préliminaires, les charges à répartir sur plusieurs exercices et les primes de remboursement des obligations.

L'ANC peut se déterminer autrement à travers la relation suivante :

$$\text{ANC} = \text{capitaux propres} - \text{actif fictif}$$

À un moment donné de la vie de l'entreprise, le bilan donne une idée de la situation de celle-ci, et donc de la valeur comptable des éléments de l'actif et du passif (BEKAHIA R. et OUDAD H, 1968¹). Il constitue une vision historique et non économique de l'entreprise, et pour passer de la première à la deuxième, des retraitements sont nécessaires. Ces derniers permettent de retenir la valeur de marché des immobilisations et de tenir compte des impôts latents.

On parle alors de l'actif net comptable corrigé (ANCC) lorsque le bilan est retraité.

1.2. L'actif net comptable corrigé (ANCC)

L'actif net comptable corrigé (ANCC) correspond à un actif net comptable (ANC), mais corrigé des éléments des données économiques et financières venant modifier les valeurs de certains postes du bilan : les éventuelles conséquences fiscales, une sous-évaluation d'actifs immobilisés ou des impôts latents.

Les retraitements à apporter sur l'ANCC se décomposent comme suit :

1.2.1 Élimination de l'actif fictif

Tous les postes sans valeur de l'actif sont éliminés de l'actif net comptable. Il s'agit des comptes : « Frais préliminaire », « frais de recherche et de développement » (s'ils sont sans valeur), « Charges à répartir » et « Primes de remboursement ».

1.2.2 Traitement des écarts de conversion

¹ BEKAHIA R. et OUDAD H, Finance d'entreprise tome 1 Analyse et diagnostic financiers, Gaëtan Morin éditeur Maghreb, 1997.

Les écarts de conversion - actif sont en principe compensés par une provision pour perte de change (sinon, ils font partie de l'actif fictif). Les écarts de conversion - passif (gains de change latents) sont ajoutés à l'actif net.

1.2.3 Rectification de la valeur des autres postes de l'actif

Quand la valeur comptable d'un bien est différente de la valeur vénale, on retient cette dernière. Différentes méthodes permettent de déterminer la valeur vénale (expertise, cotation, comparaisons, calculs).

1.2.4 Prise en compte de la fiscalité différée

La reprise ou l'amortissement de certains postes va se traduire par des impôts supplémentaires (dettes fiscales latentes) ou par des économies d'impôt (créances fiscales latentes) pour les prochains exercices.

Postes (principalement) concernés :

✓ **Au passif**

Les postes destinés à être repris sont : « Provisions pour hausse des prix », « Amortissements dérogatoires », « Subventions d'investissement ».

L'impôt différé correspondant constitue une dette d'IS qui diminue l'actif net.

✓ **À l'actif**

Il s'agit des postes de l'actif fictif amortissables.

L'économie d'impôt se traduit par une créance d'impôt qui augmente l'actif et l'actif net.

Illustration N°1 : Cas de l'entreprise SILGA et Frères

L'entreprise SILGA et Frères présente un actif net comptable de 100 000 000 F CFA. Il existe une plus-value latente sur un immeuble pour 5 000 000 F CFA. Quel est l'ANCC ?

Réponse :

Calculons l'ANCC.

$$\checkmark \text{ ANCC} = (100\,000\,000 + 5\,000\,000) = 105\,000\,000 \text{ CFA}$$

L'actif net comptable corrigé est donc le résultat des retraitements effectués sur les postes d'actif et de passif du bilan de l'entreprise qui peut être définie de la façon suivante :

$$\text{ANCC} = \text{Actif net corrigé} - \text{Passif exigible corrigé}$$

De cette situation on obtient la Valeur mathématique de l'action qui peut être obtenue en calculant le rapport :

$$\text{Actif net comptable corrigé} / \text{Nombre d'actions}$$

Illustration N°2 : Cas de l'entreprise KABORE et Frères

Actif	Montant	Passif	Montant
Actifs fictifs	150 000	Capital	20 000 000
Actifs divers	36 600 000	Réserves	7 000 000
Titres A	1 350 000	Provisions pour R et	
Titres T	900 000	Charges	500 000
		Dettes	11 500 000
Total	39 000 000	Total	39 000 000

Source : données comptables

Une estimation des actifs divers permet de constater une plus-value 2 292 500 F CFA

Le compte de provision pour risque et charge peut être considéré comme surévalué de 100 000 F CFA ;

La valeur nominale de l'action est de 10 000 F CFA.

Déterminons la valeur mathématique en faisant abstraction de toute considération fiscale.

Réponse :

$$\checkmark \text{ Nombre d'actions} = 20\,000\,000 / 10\,000 = 2\,000$$

- ✓ $ANCC = 39\,000\,000 + 100\,000 = 39\,100\,000$
- ✓ Valeur de l'action avant correction = $[39\,000\,000 - (500\,000 + 11\,500\,000)] / 2\,000 = 13\,500$ CFA ; la **valeur de l'entreprise KABORE** est de 27 000 000 F CFA (39 000 000 - 12 000 000)
- ✓ Valeur de l'action après correction = $[39\,000\,000 - (500\,000 + 11\,500\,000 + 100\,000)] / 2\,000 = 13\,550$ F CFA. Ce qui donne la **nouvelle valeur de l'entreprise KABORE** qui est de 27 100 000 F CFA (13 550 x 2 000) ou (27 000 000 + 100 000).
On constate qu'après calcul de l'ANCC, la valeur de l'action a augmenté de 50 F CFA et cela valorise davantage l'image de l'entreprise auprès de ses partenaires et en bourse au cas où elle y est cotée.

1.3. La valeur substantielle brute (VSB)

« La valeur substantielle brute représente la totalité des emplois corporels de l'entreprise engagés et organisés pour en réaliser l'objet sans tenir compte du mode de financement de ces emplois ». La VSB n'est jamais utilisée comme valeur de l'entreprise, mais sert au calcul du goodwill. Pour calculer la VSB :

- ✓ il faut déduire de l'actif tous les éléments corporels ou incorporels non nécessaires à l'exploitation.
- ✓ les éléments incorporels autres que le goodwill, tels que les brevets ou les marques, sont pris en compte dans la VSB à leur valeur d'évaluation.
- ✓ les frais préliminaires sont également inclus dans la VSB (contrairement au principe visant à calculer ANC).

VSB = ANC + Dettes à CMT+ compléments de substance (biens en location, biens de crédit-bail...) + Frais préliminaires - Frais de réparation à engager pour maintenir certains biens en état de fonctionnement

Valeur substantielle brute =

Actif réel corrigé

+ Biens exploités par l'entreprise

+ Dépenses de remises en état des équipements vétustes

- Actifs hors exploitation

En considérant les mêmes données de l'illustration N°1, nous constatons que la **Valeur substantielle brute** est égale à l'ANCC et la **valeur de l'action** reste égale à **13 550 F CFA**.

1.4. Les capitaux permanents nécessaires à l'exploitation

La notion de capitaux permanents nécessaires à l'exploitation (CPNE) a été introduite par (BARNAY et CALBA, 1968²). Elle représente le montant des capitaux à long terme indispensable au fonctionnement normal de l'entreprise, soit la masse des ressources nécessaires pour financer les investissements et le besoin en fonds de roulement (BFR) normatif afin que l'entreprise soit en équilibre financier.

CPNE = immobilisations d'exploitation + BFR d'exploitation.

2. les méthodes dynamiques (fondées sur la rentabilité)

Contrairement aux méthodes patrimoniales statiques, ces méthodes présentent l'avantage d'évaluer les perspectives d'avenir de la société et non pas uniquement son passé.

2.1. La valeur de rendement

² BARNAY André et CALBA Georges : « **Combien vaut votre entreprise ?** » Published by ENTREPRISE MODERNE D'EDITION. 2eme édition, 1968

Elle est obtenue en capitalisant un taux de rentabilité choisi (k), le bénéfice net courant (B) de l'entreprise (CHARREAUX G., 1996)³.

La valeur de l'entreprise :

$$V = B/k$$

Avec : V = valeur de l'entreprise ; B = bénéfice net réel ; k = taux de capitalisation.

Il est recommandé de retraiter le résultat net et de n'intégrer que le résultat courant.

$$V = B/k$$

Pour calculer la VR, il faut calculer le résultat net moyen des 3 derniers exercices.

Cette méthode repose sur deux hypothèses pouvant en limiter l'application :

- ✓ Un bénéfice constant dans l'avenir pendant une période illimitée ;
- ✓ Le choix d'un taux de capitalisation.

Le grand avantage de cette méthode réside dans sa simplicité.

Illustration N°3 : Cas de l'entreprise YAMPOUKRI

L'entreprise YAMPOUKRI créée en 2000, a réalisé en 2020 un résultat de 3 420 000 F CFA, le taux de capitalisation est de 8%. Elle a un capital de 20 000 000 F CFA composé de 2 000 actions.

Déterminons la valeur de rendement de la société et la nouvelle valeur de l'action.

Réponse :

- ✓ la valeur de rendement ou financière est de : $3\,420\,000/0,08 = 42\,750\,000$ F CFA ;

³ CHARREAUX G., Gestion financière, Litec, Paris, 1996.

- ✓ la valeur actuelle de l'action est de : $42\,750\,000 \text{ F CFA} / 2\,000 = 21\,375 \text{ F CFA}$ d'où une plus-value de $11\,375 \text{ F CFA}$

2.2 La valeur financière (de rentabilité)

On actualise le dividende distribué prévisionnel (on dit aussi qu'on procède à la capitalisation du dividende) en considérant *un nombre infini de périodes*.

Le taux d'actualisation le plus souvent utilisé est celui du marché financier (exemple : taux des obligations). Théoriquement, il s'agit du taux de rentabilité exigé par les actionnaires de l'entreprise.

Deux hypothèses sont considérées quant à l'évolution des dividendes.

❖ Dividendes constants

$$\text{Valeur financière} = D/t$$

❖ Dividendes croissants

Si g est le taux de croissance du dividende (et si on a $g < t$) et si D_1 désigne le premier dividende, on aboutit à la formule suivante (Formule de GORDON-Shapiro⁴) :

$$\text{Valeur financière} = D_1 / t - g$$

Illustration N°4 : Cas de l'entreprise BOUGOUMA

Les dividendes distribués par la société A s'élèvent à 34 000 000 F CFA, le taux de capitalisation est de 3%, calculer la nouvelle valeur financière et la valeur nouvelle de l'action

⁴ <https://www.abcbourse.com> > 12_lecon_af_12

sachant que le nombre d'action est de 2 000 avec une valeur estimée 32 325 F CFA/action avant résultat.

Réponse :

- ✓ Valeur financière de l'entreprise BOUGOUMA = $34\,000\,000 / [(100-3)/100] = 35\,051\,546$ F CFA. Nous constatons une augmentation de la valeur de cette entreprise à hauteur de 1 051 546 F CFA.
- ✓ Valeur nouvelle de l'action = $(32\,325 + (1\,051\,546/2\,000)) = 32\,850,77$ F CFA.

Cette variation a augmenté la valeur de l'entreprise avec une amélioration de la valeur de l'action de 525,77 F CFA.

2.3. Les méthodes fondées sur l'actualisation

On part du principe qu'un actif vaut ce qu'il va rapporter. Elle consiste à déterminer les à leur investissement. Sa mise en œuvre nécessite donc la réalisation préalable.

La valeur de l'entreprise V est calculée en fonction :

- D'une durée d'actualisation n fixée généralement entre 3 et 5 ans ;
- D'un paramètre de base estimé significatif P ;
- D'un taux d'actualisation i

$$V = \sum_{i=1}^n P_i (1+i)^{-n}$$

Le paramètre P_i peut être le résultat courant de l'exercice ou la CAF ou tout autre paramètre financier jugé significatif par l'évaluateur.

3. Les méthodes mixtes

Elles consistent en une combinaison entre les éléments de valorisation intrinsèque et de valorisation dynamique. Elles sont très couramment utilisées par les experts-comptables, car elles sont relativement faciles à mettre en œuvre et à expliquer aux clients.

3.1. Le Goodwill

Selon TOURNIER et TOURNIER⁵ en 2007 l'entreprise peut avoir une valeur supérieure à celle de l'ensemble de ses éléments actifs et passifs corrigés (ANCC). Le fait que l'entreprise vaille plus que la somme des éléments qui la composent est due à différents facteurs tels que le savoir-faire, l'expérience, la clientèle de l'entreprise, l'image de marque, l'avancée technologique, le droit au bail, l'implantation commerciale, etc.

Chacun de ces facteurs est difficile à évaluer en soi. Par contre, chacun amène à une valeur supplémentaire à l'entreprise, ce supplément constitue généralement le Goodwill. Il s'agit de « *L'excédent de la valeur globale de l'entreprise sur la somme des valeurs des différents éléments corporels et incorporels qui la composent* ».

Le goodwill représente donc une potentialité de bénéfices qui vient majorer la valeur patrimoniale à l'occasion d'une évaluation, assimilée à un élément incorporel non comptabilisé au bilan (MOLLET A., 2003-2004⁶).

De manière générale, le GW peut être défini comme l'excédent, lié à la rentabilité, de la valeur globale de l'entreprise (V) sur sa valeur patrimoniale (VP).

$$V = \text{Valeur de base} + \text{survaleur} = VP + GW$$

⁵ TOURNIER J-C, TOURNIER JB, Évaluation d'entreprise, Paris, Edition Eyrolles, 4eme édition.

⁶ MOLLET A., Gestion financière épreuve n° 4 DECF, Foucher, 2003-2004, 443 pages

La valeur de base peut être l'ANCC, la valeur substantielle, Les CPNE.

Pour déterminer la valeur de l'entreprise en se basant sur la détermination du goodwill par l'actualisation du superprofit il y a deux méthodes à envisager :

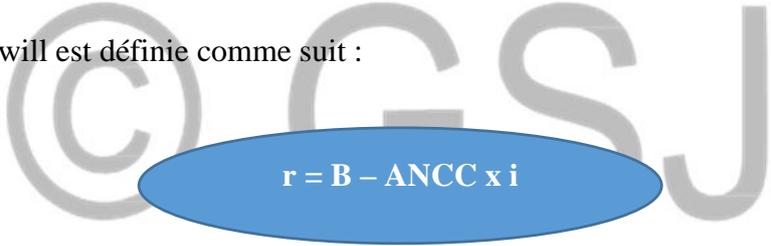
3.2 La méthode des Anglo-Saxons (Méthode directe)

La valeur de l'entreprise est constituée de la somme de son actif net comptable corrigé et d'un Goodwill.

La rente du goodwill est définie comme étant la différence entre, d'une part, le bénéfice net de l'entreprise et, d'autre part, l'actif net réévalué multiplié par le taux sans risque.

Le goodwill est égal à la capitalisation de la différence entre le résultat bénéfice de l'entreprise et la rémunération au taux sans risque de l'ANCC.

La rente du goodwill est définie comme suit :


$$r = B - ANCC \times i$$

Avec :

r = rente du goodwill ou superprofit

ANCC = actif net comptable corrigé

B = bénéfice prévisionnel

i = taux de rémunération sans risque

Le Goodwill est généralement déterminé par la formule suivante :

$$GW=r1(1 + K)^{-1}+r2(1 + K)^{-2}+.....+rn(1 + k)^{-n}$$

$$GW=\sum_{p=1}^n rp(1 + k)^{-p}$$

Avec :

GW = goodwill

rp = rente du goodwill (ou superprofit) prévisionnelle

K = taux d'actualisation

n = durée d'actualisation

En cas, où la rente est constante, le goodwill se présente comme suit :

$$GW = r [1 - (1+k)^{-n}]/k$$

Et en cas où la rente est perpétuelle (c'est-à-dire n tend vers l'infini) :

$$GW = r/k$$

Ainsi présenter, La valeur de l'entreprise se détermine comme suit :

$$V = ANCC + GW$$

Avec :

V = valeur de l'entreprise

GW = goodwill

3.3 La méthode des Praticiens (Méthode indirecte)

Selon cette méthode, la valeur de l'entreprise est définie comme étant la moyenne arithmétique de son actif net comptable corrigé (VP) et de sa valeur de rendement (Vr), à savoir le dernier bénéfice connu divisé par le taux de rémunération sans risque (RIVERT A., 2013⁷).

$$V = (ANCC + V_r)/2$$

Avec :

V = valeur de l'entreprise

ANCC = actif net comptable corrigé

V_r = valeur de rendement

B = dernier bénéfice connu de l'entreprise

i = taux de rémunération sans risque.

4. Les méthodes analogiques (par marché)

Il s'agit de la méthode la plus couramment utilisée car le calcul est relativement simple et rapide, mais son utilisation devient limitée, notamment dans le cas d'entreprises en forte croissance (EMMANUEL T., 2010⁸).

4.1 Principe de base

Le principe de ces méthodes consiste à calculer la valeur de l'entreprise en multipliant un facteur pertinent représentatif de la capacité bénéficiaire future par un coefficient

⁷ RIVERT A. , Gestion financière analyse et politiques financières de l'entreprise, TECnosup, 2003. P 213

⁸ EMMANUEL T (2010), L'évaluation des entreprises, Paris, Edition Economica, 4ème édition. 112 p.

multiplicateur. La valeur du coefficient est généralement estimée sur la base des dernières évaluations réalisées sur le marché pour des entreprises similaires.

Les facteurs pertinents généralement retenus peuvent être le chiffre d'affaires, l'IBIT⁹, l'EBITDA¹⁰, le nombre d'abonnés... on calcule un multiple moyen grâce aux observations d'un échantillon que l'on applique ensuite par exemple à l'EBIT prévisionnel et l'on obtient ainsi la valeur de la société :

$$VS = \text{multiple} * \text{EBIT prévisionnel}$$

Les multiples boursiers peuvent être :

-Le rapport VE/EBIT

-Le rapport VE/EBITDA

-Le rapport P/E (cours de la bourse rapporté au bénéfice net)

-Le rapport VE/CA

-Le rapport P/MBA (valeur des fonds propres sur marge brute d'autofinancement).

4.2 Typologie

On distingue :

***Les multiples boursiers (comparaisons boursières)**

La valorisation par comparaisons boursières constitue la méthode la plus fréquemment utilisée d'une part par les analystes dans le cadre de la détermination d'un cours objectif pour l'action d'une société cotée, d'autre part par les établissements présentateurs d'une offre publique (OPA, OPE ...) dans le cadre de la présentation de leur appréciation du prix d'offre.

⁹ Notion proche du résultat d'exploitation ou du résultat opérationnel.

¹⁰ Notion proche de l'excédent brut d'exploitation.

La méthode des comparaisons boursières permet de calculer la valeur de l'entreprise en multipliant un élément représentatif de la capacité bénéficiaire future (par exemple, le résultat net) par un multiple observé sur un échantillon de sociétés (généralement le PER).

Le rapport du cours d'une entreprise cotée par son bénéfice par action donne son multiple boursier encore appelé « Price Earning Ratio » et noté PER.

***les multiples de transactions**

Le principe est le même que pour les comparaisons boursières :

- ✓ constitution d'un référentiel boursier de transactions comparables, c'est-à-dire d'acquisitions de sociétés du même secteur d'activité que la société à valoriser ;
- ✓ détermination de multiples d'agrégats comptables pour chaque transaction : multiple de chiffre d'affaires, d'EBITDA, d'EBIT, PER... la seule différence réside dans le fait que la capitalisation boursière est remplacée par le montant de la transaction ;
- ✓ calcul de multiples moyens ;
- ✓ application des multiples moyens aux agrégats correspondant de la société à valoriser.

Il convient de noter que les multiples issus des agrégats du dernier exercice avant la réalisation des transactions comparables sont appliqués aux agrégats publiés lors du dernier exercice par la société à valoriser.

5. Discussion

Si pour les praticiens (RIVERT A., 2013), la valeur de l'entreprise est définie comme étant la moyenne arithmétique de son actif net comptable corrigé (VP) et de sa valeur de rendement (Vr), à savoir le dernier bénéfice connu divisé par le taux de rémunération sans risque ;

Il faut noter que pour les acteurs du marché, une autre méthode d'estimer la valeur de l'entreprise existe. Il s'agit de la méthode la plus couramment utilisée car le calcul est

relativement simple et rapide, mais son utilisation devient limitée, notamment dans le cas d'entreprises en forte croissance (EMMANUEL T., 2010).

Dans l'un ou l'autre des courants de pensée, il est nécessaire de toujours évaluer la valeur de l'entreprise dans le dessein de mieux adapter sa politique financière à l'évolution du marché financier qui repose sur certains indicateurs économiques notamment le Produit Intérieur Brut (PIB), l'Indice de Développement Humain (IDH) notamment.

© GSJ

Conclusion

In fine, l'évaluation des entreprises constitue un problème multidimensionnel eu égard de la multiplicité des méthodes d'évaluation utilisées par les professionnels ainsi que de la recherche des déterminants de la valeur de l'entreprise et des éléments susceptibles de l'influencer. Dans les illustrations, nous avons pu constater des variations positives des valeurs des actions qui pourraient à l'inverse être négatives. L'un dans l'autre cas, l'entrepreneur est averti et pourra prendre la meilleure solution pour son entreprise.

Cependant, il faut noter qu'aucune méthode ne fournit une évaluation très exacte et indiscutable. Une évaluation juste serait, dans la réalité, constituée par la valeur sur laquelle un acheteur et un vendeur s'entendent. Elle est donc sensible aux motivations propres des négociateurs qui peuvent modifier considérablement la valeur de l'entreprise déterminée au préalable par les experts.

Aussi, il convient de préciser que ces méthodes qui se présentent comme des méthodes d'évaluation objectives, n'ont pas pour but de déterminer la valeur exacte d'une entreprise dans la mesure où beaucoup de facteurs immatériels ne peuvent pas être pris en compte.

Bibliographie

A. Ouvrages et articles

- [1]. BEKAHIA R. et OUDAD H, Finance d'entreprise tome 1 Analyse et diagnostic financiers, Gaëtan Morin éditeur Maghreb, 1997.
- [2]. BARNAY André et CALBA Georges : « Combien vaut votre entreprise ? » Published by ENTREPRISE MODERNE D'EDITION. 2eme édition, 1968
- [3]. CHARREAUX G., Gestion financière, Litec, Paris, 1996.
- [4]. TOURNIER J-C, TOURNIER JB, Évaluation d'entreprise, Paris, Edition Eyrolles, 4eme édition.
- [5]. MOLLET A., Gestion financière épreuve n° 4 DECF, Foucher, 2003-2004, 443 pages
- [6]. RIVERT A. : « Gestion financière analyse et politiques financières de l'entreprise », Tecnosup, 2003. P 213

[7]. EMMANUEL T (2010), L'évaluation des entreprises, Paris, Edition Economica, 4ème édition. 112 p.

B. Webographie

1. <https://www.abcbourse.com> › 12_lecon_af_12 (consulté le 30/08/2022 à 12h05mn).

© GSJ